

RESPONSABLE ADJOINT CADRE DE VIE H/F

Commune nouvelle de 17 000 habitants, 3^{ème} ville de l'Ain de par sa population et sa superficie, Valserhône est située dans un environnement privilégié à la confluence du Rhône et de la rivière sauvage la Valserine, au pied du massif du Jura. Au carrefour entre Annecy, Lyon et Genève, la cité est en plein essor, bénéficiant notamment de l'attrait de son cadre naturel exceptionnel, ainsi que de sa gare TGV permettant de relier Paris ou Genève.

Engagée dans l'amélioration continue de son cadre de vie, la ville de Valserhône réalise des projets ambitieux qui privilégient le bien vivre ensemble, tout en respectant l'environnement. Rejoignez-nous pour prendre part à cette dynamique !

Sous la responsabilité du Directeur du Cadre de Vie, l'agent est garant de l'exécution des activités d'entretien et de l'embellissement des espaces verts. Il organise l'activité en fonction des priorités et encadre une équipe composée de 11 agents spécialisés en espaces verts.

ACTIVITES PRINCIPALES :

Encadrement et pilotage d'une équipe d'entretien et d'embellissement des espaces verts :

- Définir, répartir, coordonner et encadrer les activités des agents.
- Contrôler la qualité du travail et mesurer les résultats obtenus.
- Accompagnement des projets du secteur et du service.
- Elaboration du plan de fleurissement annuel.
- Elaboration du programme de plantation d'arbres et d'aménagements paysagers.
- Piloter les opérations d'investissements et en assurer la coordination avec les autres services et partenaires institutionnels.
- Prendre part à la conception de projets transversaux impliquant d'autres services ou directions.
- Participer activement à la gestion de l'espace public.
- Emettre des propositions et des solutions techniques en matière d'aménagement et de renouvellement des espaces verts et du patrimoine arboré, en cohérence avec les tendances d'évolution et les expériences innovantes.
- Mettre en œuvre une gestion différenciée et durable des sites avec codes de gestion.
- Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits.
- Communication interne/externe sur l'activité du service et relations à la population
- Gérer les relations avec les fournisseurs et les prestataires.

ATTRIBUTIONS PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :

Organisation technique des chantiers d'espaces verts :

- Traduire en actions les objectifs stratégiques de la direction des espaces verts.
- Effectuer des opérations de recensement du patrimoine vert de la collectivité.
- Elaborer le guide de maintenance des espaces verts.
- Élaborer une chartre du patrimoine arboré.
- Attribuer un code qualité aux différents types d'espaces verts et établir pour chacun d'eux les protocoles de gestion.
- Prévoir et suivre l'évolution de la flore indigène et plantée à long terme.
- Participer et suivre le budget.
- Etablir des bons de commande.
- Etablir, saisir et suivre les marchés publics.
- Coordination des activités des entreprises sur les chantiers.
-

ATTRIBUTIONS PONCTUELLES OU SPECIFIQUES (SUITE) :

- Participe aux astreintes de viabilité hivernale et astreintes organisées par la collectivité (astreinte de décision) en fonction des besoins du service. Remplace le Directeur du cadre de Vie lors de ses congés.

MARGE D'AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS :

Missions déterminées en fonction des priorités définies par le directeur du Cadre de Vie
Responsabilité en matière de sécurité du personnel et des espaces publics. Garant de la bonne
réalisation des travaux et de la préservation du patrimoine de la collectivité. Garant du respect du
protocole d'entretien ou du plan de gestion, du bon usage des produits et d'un entretien adéquat des
matériels et équipements.

PROFIL RECHERCHE :

Formation dans les domaines Aménagements Paysagers. Connaissances en matière d'espaces verts.
Modalités d'application du code des marchés publics. Procédures d'appel d'offre et d'achat public.
Connaître et savoir faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du travail. Capacité à être force
de proposition et d'entraînement des ressources humaines. Bon relationnel et capacité au dialogue
avec des intervenants de différentes natures : professionnels, usagers, élus ... Capacité de rédaction
et esprit de synthèse. Faire preuve d'un esprit d'initiative et être autonome dans son travail. Permis B
exigé.

AVANTAGES :

- RTT - Ticket restaurant – Accès au CNAS

Envoi des candidatures à recrutement@valserhone.fr ou 04 50 56 61 30